

2025

LIVRE BLANC
POUR
L'ADAPTATION
AU
CHANGEMENT
CLIMATIQUE
DU MASSIF DU
JURA

Synthèse



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Massif
du Jura

Comité de Massif

acadie
Écologie et territoire - Gestion de l'eau publique

Le Livre Blanc est issu d'une démarche collective réalisée en 2025, impliquant les membres du Comité de Massif du Jura et une communauté d'acteurs-partenaires des politiques d'aménagement, de développement et de protection du Massif, avec l'appui des services et opérateurs de l'État.

La synthèse qui en découle résume la méthode, les grands principes, les ambitions, les orientations, les 16 actions considérées comme prioritaires par les participants, ainsi que la gouvernance qui sera mise en place dans le cadre du Comité de Massif.

QUELQUES ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Documents de référence et effets spécifiques du changement climatique dans le Massif du Jura

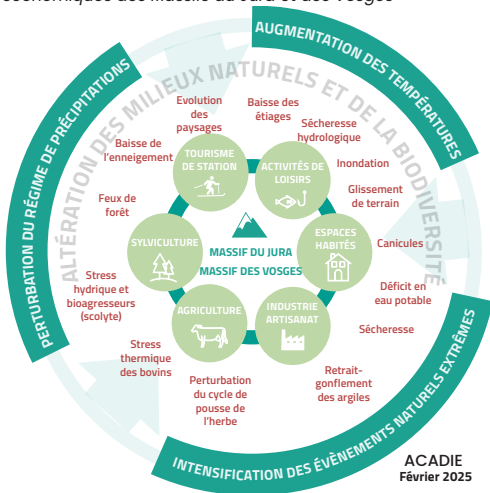
⇒ Inscription du PACC dans les trajectoires nationales (PNACC, COPs AuRA et BFC, TRACC...)

De très nombreuses démarches relatives au changement climatique sont initiées, à de multiples échelles, sur les registres de l'atténuation et de l'adaptation. Abordant les thématiques des ressources, du tourisme, des paysages ou des filières économiques, elles représentent l'ensemble des stratégies, initiatives et mesures visant à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains face aux effets du changement climatique. Les travaux menés pour la rédaction de ce PACC se sont appuyés dessus et se sont inscrits en cohérence avec les stratégies présentées : Rapports du Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'évolution du Climat (GIEC), Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC), Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) 2025, Travaux et stratégies des COPs BFC et AURA, Démarches d'adaptation locales engagées sur le territoire, etc.

⇒ Synthèse des effets et impacts du changement climatique à l'horizon 2050

Le changement climatique est à l'œuvre dans le Massif du Jura et il y est, comme dans les autres massifs, plus rapide, que dans les autres territoires métropolitains. Afin de mener ses travaux, le collectif pour le PACC s'est appuyé sur un diagnostic général des effets du changement climatique dans le Massif du Jura. Contenant des données factuelles et partagées, il permet de comprendre les modifications du climat à l'œuvre et les projections d'ici 2050, ainsi que les impacts sociaux économiques.

Effets du changement climatique sur les activités socio-économiques des Massifs du Jura et des Vosges



- ▶ Augmentation des températures globales, même en altitude...
- ▶ Perturbations du régime des précipitations...
- ▶ Diminution des réserves en eaux souterraines et de surface, fuite de l'eau verte, dans un sol majoritairement karstique

- ▶ Sols vulnérables
- ▶ Forêts de montagne affectées par les problèmes sylvo-sanitaires,
- ▶ Milieux naturels jurassiens considérablement fragilisés
- ▶ Faune menacée par la dégradation des habitats

Tous ces effets ont des impacts sur l'industrie, l'agriculture, la forêt, le tourisme, la mobilité et globalement l'habitabilité et les modes de vie.

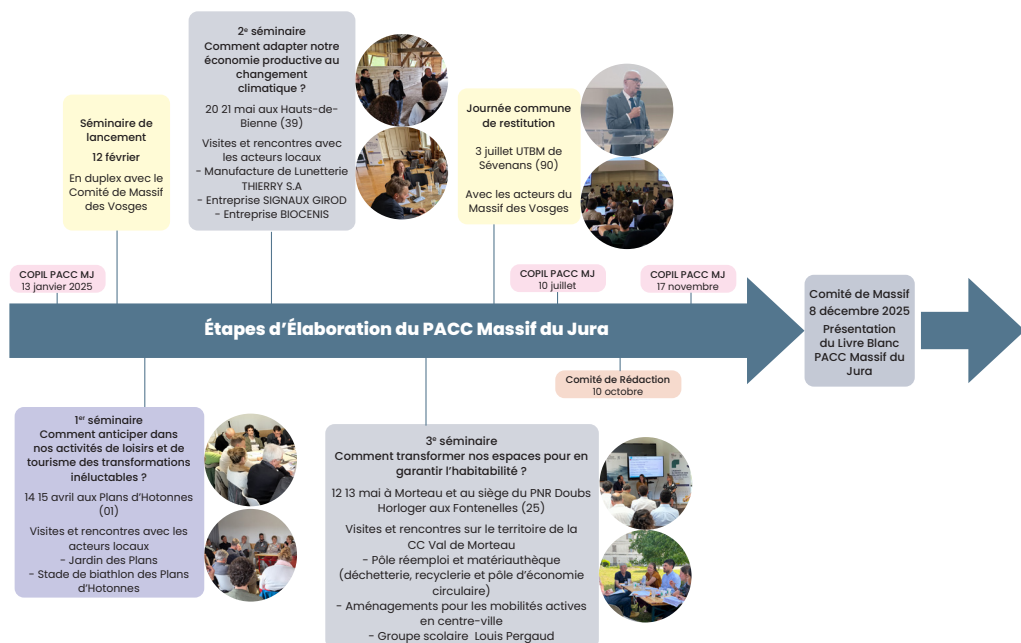
Une méthode de travail basée sur le partage des connaissances et le débat, pour faire évoluer les points de vue et établir des engagements communs

⇒ Une démarche qui s'est adressée aux membres du Comité de massif mais pas que...

Sous le pilotage du Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura, et en complément des compétences des membres du Comité de massif, une communauté d'acteurs partenaires des politiques d'aménagement et de protection du massif du Jura a été intégrée à la démarche, avec l'appui des services et opérateurs de l'État. Ce sont ainsi près de 140 personnes qui ont participé aux travaux.

⇒ L'organisation de formations-actions itinérantes

Les éléments contenus dans ce Livre blanc sont issus d'une série de rencontres avec un panel d'acteurs représentatif de la diversité des territoires, des métiers et des organisations du massif.



⇒ Une entrée par filières et des incertitudes intégrées à la stratégie

Pour répondre à l'article 251 de la Loi Climat et résilience, il a été fait le choix de saisir le sujet par une entrée « filières économiques », avec une mise en interactions entre elles afin de mettre en commun les problématiques et les solutions, qui peuvent parfois être mutualisées. Ces dernières investissent sur le temps long et leur transformation doit prendre en compte les incertitudes des effets du changement climatique sur leurs activités. Ces incertitudes sont intégrées dans la stratégie globale d'adaptation.

⇒ Des enseignements et principes énoncés lors des formations-actions pour une réelle opérationnalité

- ▶ La ressource en eau (verte et bleue) conditionne le bon fonctionnement global de notre société et est de ce fait la priorité des priorités.
- ▶ L'adaptation, pour chaque filière, doit passer par le lancement d'une multitude de démarches différentes parfois opposées, afin de permettre une diversité de solutions.
- ▶ Les actions à réaliser doivent prendre en compte la notion d'échelle temporelle, pour s'adapter au contexte de demain (pas à celui d'aujourd'hui).
- ▶ La réflexion et les actions doivent être opérées de manière transversale et systémique, pour s'assurer de plus d'interactions et de coopérations entre filières.
- ▶ Les effets socio-économiques du changement climatique sont pas linéaires, ils sont même brutaux (cf forêt, cours d'eau, ...). L'adaptation doit passer par des actions en rupture avec les modèles existants. Il convient que soient incitées et accompagnées prioritairement les démarches différenciantes (expérimentation, innovation, pour créer des démonstrateurs

Un Livre Blanc de l'adaptation au changement climatique co-rédigé, organisé en 3 grandes parties

Le livre blanc, résultat d'une rédaction collective grâce à un Comité de rédaction et de relecture, est organisé en trois grandes parties :

1. La première partie, le Manifeste, exprime une ambition collective pour le massif et ce à quoi les acteurs tiennent pour mener l'adaptation au changement climatique ;
2. La seconde partie présente des orientations thématiques et propositions concrètes d'actions-réflexions-expérimentations à mener, qui sont déclinées en cinq grandes thématiques travaillées dans le cadre des séminaires de formation-action ;
3. La troisième partie formule des engagements et des propositions pour une gouvernance agile et efficace du processus d'adaptation.

UN MANIFESTE POUR AGIR !

Première brique du livre blanc, le manifeste porte une affirmation partagée de «ce à quoi l'on tient» dans le Massif du Jura, c'est-à-dire **tous les attachements collectifs de ce qui fait ce territoire spécifique de moyenne montagne**. Les effets du changement climatique mettent en exergue toutes les tensions qui peuvent s'exercer sur ces attachements mais également la façon dont il faut reconsidérer toutes les dépendances, notamment aux ressources.

Le manifeste s'organise autour de quatre grands principes-guides, qui constituent **un socle de valeurs communes et de principes intangibles**. C'est en quelque sorte le socle stratégique du Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) qui énonce les raisons de fond auxquelles se référer lorsqu'il s'agit et s'agira de s'entendre sur ce qu'on veut et peut faire, et ce qu'on ne veut pas et ne peut pas faire en matière d'adaptation au changement climatique, et de convenir des capacités d'arbitrages partagés à cet égard.

La construction de stratégies territoriales d'adaptation reposera sur l'importance de la mise en route de l'ensemble des acteurs, en leur donnant la parole, afin de sortir d'une approche en silo et de s'engager collectivement dans une approche systémique.

Principe-guide 1#

S'adapter au cœur du massif : opérer les transformations essentielles pour préserver nos ressources et la biodiversité

1.1. Le socle karstique : inscrire toutes nos actions d'adaptation dans le respect du fonctionnement optimal du binôme « sol-eau » ;

1.2. Sans paysages vivants, pas d'adaptation : diminuer la pression sur les ressources naturelles et la biodiversité.

Principe-guide 2#

S'adapter avec les territoires voisins : accompagner les mutations de nos interdépendances économiques et démographiques

2.1. Concilier parcours résidentiels et capacité d'adaptation des territoires face au changement climatique ;

2.2. Assumer les impacts du changement climatique sur les modèles économiques du Massif, obligeant des diversifications voire des transformations fortes, afin d'assurer leur résilience ;

2.3. Concilier parcours résidentiels et capacité d'adaptation des territoires face au changement climatique.

Principe-guide 3#

S'adapter collectivement : infuser et transmettre la culture de l'adaptation

3.1. Systématiser l'adaptation dans toutes les politiques publiques ;

3.2. Accompagner et préparer les acteurs du Massif du Jura au réel de demain ;

3.3. Imaginer de nouveaux modèles de gouvernance plus participatifs et l'appropriation locale des « communs ».

Principe-guide 4#

Des méthodes pour l'action

4.1. Différenciation, expérimentation et coopération : trois mots clés pour la trajectoire d'adaptation de nos activités et de nos territoires ;

4.2. Promouvoir l'ingénierie territoriale, l'adaptation des métiers et compétences et favoriser des adaptations du cadre juridique ;

4.3. Communiquer, diffuser, concilier, animer: la démarche de Plan d'Adaptation au Changement Climatique au service des acteurs du massif.

THÉMATIQUES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS

Si les principes-guides inscrits dans le Manifeste représentent les engagements intangibles des participants à ce Livre blanc, cette deuxième partie décline l'intégralité des orientations et propositions issues des séminaires et réunions du comité de rédaction. Cette partie 2 doit donc être considérée comme un document dont le contenu peut, voire doit, être révisé régulièrement. Il sera questionné chaque année lors d'un Comité de massif dédié.

Conformément à Loi Climat et résilience (article 251), il a été pris le parti de structurer cette partie par secteur d'activité. Les propositions qui sont énoncées ne prétendent pas faire le tour de chaque secteur ni atteindre l'exhaustivité. Les propositions découlent de tous les acteurs du territoire, dans leur diversité de profil et d'expertise, ayant participé de manière active aux formations-actions.

Cinq grandes thématiques issues des séminaires de formation-action font l'objet de propositions d'orientations et d'actions :

- ▶ Pour un Massif du Jura habité et habitable
- ▶ Pour une forêt jurassienne multifonctionnelle et une sylviculture agile
- ▶ Pour une agriculture du Massif du Jura plus robuste face aux effets du changement climatique
- ▶ Pour des filières industrielle, agroalimentaire et artisanale jurassiennes qui s'organisent pour avoir la capacité de faire face aux incertitudes du changement climatique
- ▶ Pour une économie de tourisme et de loisirs diversifiée, répartie sur le territoire du Massif du Jura et toutes saisons

Les enjeux liés au socle naturel du massif du Jura (sol, eau, biodiversité, etc.) et aux risques naturels, seront considérés de façon transversale pour chacune des filières.

Des ponts et des synergies seront également faits entre les filières afin d'assurer un partage d'expériences et susciter, voire faire émerger des coopérations dans le cadre de l'adaptation au changement climatique. L'identification de problèmes communs peut permettre d'inventer des manières de faire ensemble pour les résoudre.

61 actions issues des travaux collectifs sont proposées.

Pour chaque thématique, les membres du Comité de Pilotage et de Rédaction ont effectué une priorisation et sélectionné les 16 actions qu'ils ont considérées comme les plus urgentes à activer.

POUR UN MASSIF DU JURA HABITÉ ET HABITABLE

Le massif du Jura est densément peuplé : sa densité n'est pas très éloignée de la moyenne nationale. (90 habitants/km² contre 107 en France, à comparer avec 46 habitants/km² dans le Massif central et 26 habitants/km² dans les Pyrénées). C'est un massif très actif, où les fonctions résidentielles (habitat permanent et saisonnier, services collectifs, infrastructures, réseaux d'eau et d'énergie) cohabitent avec de multiples activités (industrie, tourisme, agriculture et élevage, sylviculture).

Ces multiples activités s'inscrivent dans un environnement exceptionnel mais fragile, du fait de sa structure karstique, ce qui ne garantit pas la pérennité des ressources au niveau de consommation actuel. Les différentes conséquences liées au changement climatique (hausse des températures, modification du régime des précipitations et du cycle de l'eau, impact sur la ressource en bois et la production alimentaire) ont un impact déjà visible sur l'habitabilité du massif.

Orientations et actions proposées

<p>Orientation 1 : <i>Réduire la pression humaine sur la ressource en eau pour en garantir la pérennité</i></p>	<p>Action 1.1 : Préserver, valoriser, et organiser le maintien sur le territoire du Massif de l'eau verte <small>PRIORITAIRE</small></p> <p>Action 1.2 : Promouvoir et communiquer sur les usages vertueux et économes de l'eau <small>PRIORITAIRE</small></p> <p>Action 1.3 : Lancer une réflexion pour faire évoluer les modèles de financement de la consommation d'eau</p>
<p>Orientation 2 : <i>Adapter les réseaux et leurs usages pour réduire les risques</i></p>	<p>Action 2.1 : Renforcer le partenariat pour la sécurisation des lignes électriques</p> <p>Action 2.2 : Inciter à la réduction de la pression sur le réseau routier par une évolution des habitudes de mobilité et une coopération spécifique avec la Suisse <small>PRIORITAIRE</small></p>
<p>Orientation 3 : <i>Transformer le mode de fabrication de la ville pour en garantir l'habitabilité</i></p>	<p>Action 3.1 : Réduire les risques face aux aléas naturels par la communication, les modes constructifs et les solutions fondées sur la nature</p> <p>Action 3.2 : Favoriser des habitats et des espaces publics adaptés à la montée des températures</p> <p>Action 3.3 : Maîtriser la croissance démographique et les coûts du logement en bordure de frontière franco-suisse</p>

Détail des actions considérées comme prioritaires

Action 1.1. Préserver, valoriser, et organiser le maintien sur le territoire du Massif de l'eau verte

L'eau verte, c'est l'eau que l'on ne voit pas, qui est stockée dans le sol, dans les tourbières, dans les végétaux. Elle est aussi essentielle à la réalimentation des réseaux d'eau souterrains. Les zones naturelles (dont zones humides) qui sont mal entretenues ou dégradées impliquent de l'évapo-transpiration et donc un assèchement des sols. Ainsi, le niveau de stockage dépend de la qualité de

l'environnement et de sa capacité à retenir le ruissellement. Dans la perspective d'un régime de précipitations irrégulier, le stockage naturel de l'eau verte devient une question cruciale de l'aménagement du territoire et de la pérennité des activités humaines et des vivants en général.

Toute stratégie d'aménagement du territoire doit désormais intégrer l'objectif d'accroître les capacités de stockage de l'eau verte.

- o Réduire, partout où c'est possible les surfaces artificialisées
- o Favoriser la plantation de haies et d'espaces végétalisés dans les zones habitées
- o Favoriser les reméandrages
- o Porter une attention particulière aux zones humides et aux tourbières par leur préservation, restauration, voire création, et apporter un accompagnement en ingénierie et en financement
- o Systématiser les solutions fondées sur la nature
- o Envisager la création d'un label collectif avec les opérateurs de l'eau et les institutions disposant de la compétence aménagement (syndicats de SCOT, intercommunalités), visant à promouvoir des territoires démonstrateurs du stockage de l'eau verte
- o Encourager une gestion en dynamique naturelle spontanée des espaces en PPRI

Action 1.2. Promouvoir et communiquer sur les usages vertueux et économes de l'eau

- o Imposer dans les constructions neuves ou rénovation des équipements plus économes (douche et non baignoire, mousseurs, réducteurs de pression ...)
- o Réemploi des eaux de ruissellement pour arrosage, lavage public, toilette publique, réserve incendie (installer des citernes incendie souple ou rigide dans le cadre du Règlement départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDEC1), afin de stocker d'importants volumes d'eau sans puiser dans le réseau d'eau potable mis en tension sur certaines communes du massif).
- o Travailler à l'optimisation des réseaux de distribution de l'eau, notamment à l'échelle intercommunale.

Action 2.2. Inciter à la réduction de la pression sur le réseau routier par une évolution des habitudes de mobilité et une coopération spécifique avec la Suisse

Plus généralement, l'incertitude sur l'évolution des ressources dans le Massif du Jura (en eau notamment) et sur les aléas doit inciter les décideurs à étudier les capacités de leur territoire en termes d'accueil de population nouvelle. Sans figer le dynamisme de ces territoires, il convient de :

- o Veiller à ajuster leur politique d'accueil aux capacités physiques du territoire (ressources naturelles suffisantes, réduction des risques, etc...) et intégrer ceci dans leurs stratégies d'urbanisme (SCoT, PLUi)
- o Privilégier la rénovation de bâtiments existants, et leur optimisation (division des fermes comtoises par exemple)
- o Mieux utiliser les outils de l'urbanisme pour encadrer la production de logement et limiter la hausse des prix (ZAC, Bail réel solidaire -BRS, Coopératives de logement...)

POUR UNE FORÊT JURASSIENNE MULTIFONCTIONNELLE ET UNE SYLVICULTURE AGILE

La filière bois est une économie majeure dans le massif du Jura qui génère plus de 2000 emplois. 48% des sols de l'Arc jurassien sont couverts par des surfaces forestières, contre 28% du territoire national. Les spécificités pédoclimatiques (climat hivernal particulièrement froid et sols calcaires pauvres) et la gestion sylvicole en futaie jardinée irrégulière confèrent au bois des sapins et des épicéas une solidité et résistance dans les parties les plus hautes du massif, reconnues par l'Appellation d'Origine Contrôlée « Bois du Jura ». Or, les périodes de sécheresse affectent durement les peuplements et favorisent le développement de bioagresseurs. De plus, les projections d'évolutions de températures induisent une forte modification des aires de répartition des espèces. Il s'agit donc d'une crise structurelle dont on ne mesure pas encore les conséquences à long terme. Préserver et adapter le patrimoine forestier et les activités économiques qui lui sont liées constituent donc une priorité. Cette adaptation de la forêt entraîne nécessairement des transformations profondes sur la filière bois.

Orientations et actions proposées

<p>Orientation 1 : Maintenir la multifonctionnalité de la forêt dans le Massif du Jura</p>	<p>Action 1.1 : Multiplier les expérimentations de régénération de la forêt : trame d'îlots en libre évolution, maintien du bois mort sur pied et à terre, nouvelles essences, semis. PRIORITY</p> <p>Action 1.2 : Réduire partout où c'est possible la pratique des coupes rases (hors sanitaire) pour développer la pratique de la forêt jardinée en cas d'exploitation forestière. PRIORITY</p> <p>Action 1.3 : Développer l'accessibilité des massifs forestiers (chemins de randonnée, pistes forestières, aires de bivouac...) pour faciliter l'exploitation adaptative, la prévention des incendies et canaliser le tourisme.</p> <p>Action 1.4 : Soutenir l'élaboration de programmes sylvicoles territoriaux incluant propriétaires publics et propriétaires privés.</p>
<p>Orientation 2 : Soutenir la forêt privée</p>	<p>Action 2.1 : Encourager le développement de groupements de propriétaires. PRIORITY</p> <p>Action 2.2 : Prospector auprès d'opérateurs privés (banques, assurances) en quête d'investissement durable pour l'acquisition et le regroupement de parcelles forestières.</p> <p>Action 2.3 : Informer et diffuser auprès des propriétaires privés les outils existants permettant de contribuer à la régénération des forêts (espaces boisés classés, zones de renaturation préférentielle, obligation réelle environnementale).</p>

<p>Orientation 3 : Accompagner les transformations de la filière de production et de transformation du bois</p>	<p>Action 3.1 : Rechercher, expérimenter, puis généraliser des pratiques de collectes douces, sélectives et moins intrusives (tirage à la ligne, engins plus légers) partout où c'est possible et où les coupes rases ne sont pas nécessaires.</p> <p>Action 3.2 : Informer et valoriser les professions du bois</p> <p>Action 3.3 : Prioriser les aides techniques et financières pour assurer la modernisation et l'adaptation des scieries.</p> <p>Action 3.4 : favoriser et développer les accords interprofessionnels entre producteurs et transformateurs pour garantir un approvisionnement régulier des scieries et une stabilisation des prix.</p>
<p>Orientation 4 : Soutenir la recherche, l'innovation et les synergies entre acteurs sur l'adaptation des forêts</p>	<p>Action 4.1 : Cartographier les vulnérabilités des massifs forestiers (incendies, chutes, érosion, etc.). PRIORITAIRE</p> <p>Action 4.2 : Évaluer la prédation du gibier sur les jeunes plants à l'échelle franco-suisse et ajuster les plans de chasse.</p> <p>Action 4.3 : développer les recherches génétiques et l'étude sur adaptabilité de nouvelles essences.</p> <p>Action 4.4 : consolider l'observation et le suivi des différentes expérimentations de régénération des forêts.</p>

Détail des actions considérées comme prioritaires

Action 1.1 : Multiplier les expérimentations de régénération de la forêt

- o Trame d'îlots en libre évolution
- o maintien du bois mort sur pied et à terre
- o Plantation de nouvelles essences
- o Tests de semis

Action 1.2 : Réduire partout où c'est possible la pratique des coupes rases (hors sanitaire) pour développer la pratique de la forêt jardinée en cas d'exploitation forestière,

Action 2.1 : Encourager le développement de groupements de propriétaires

- o Faciliter l'exploitation adaptative, la prévention des incendies,
- o Canaliser le tourisme.

Action 4.1 : Cartographier les vulnérabilités des massifs forestiers

- o Réaliser une cartographie spécifique du risque d'incendie, en lien avec les acteurs de la forêt du Massif du Jura en Suisse.
- o Réaliser une cartographie des zones à risques de chutes de blocs, d'érosion...
- o etc

POUR UNE AGRICULTURE DU MASSIF DU JURA PLUS ROBUSTE FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les prairies permanentes du massif du Jura abritent une flore et une faune riches et fournissent de nombreux services aux écosystèmes : stockage de carbone, amélioration de la qualité des eaux, stabilisation des sols, etc. Or, l'augmentation des périodes de sécheresse affecte de plus en plus ces milieux provoquant notamment une perturbation du cycle de la pousse de l'herbe et de la capacité de minéralisation des sols. Les effets du changement climatique perturbent l'ensemble du système agropastoral entraînant en particulier un déficit de fourrage pour le bétail en quantité et en qualité. Ce déficit peut se répercuter sur la qualité laitière et sur la qualité des productions fromagères d'Appellations d'Origine Protégées du massif. A cela s'ajoute d'autres difficultés pour le maintien du pastoralisme : un stress thermique élevé des bovins en période de forte chaleur, des conflits d'usage autour de l'utilisation de l'eau potable, et une apparition de nouvelles pathologies. **La continuité de l'agropastoralisme dans les montagnes du Jura est un enjeu majeur pour le maintien de paysages ouverts, des prairies permanentes, mais aussi pour le dynamisme économique et social du massif.**

Orientations et actions proposées

<p>Orientation 1 : Vers une agriculture de Massif capable de faire face aux incertitudes</p>	<p>Action 1.1 : Concevoir des bâtiments agricoles adaptés au climat et peu consommateurs d'énergie et d'eau</p> <p>Action 1.2. : Favoriser le dialogue sur la gestion de l'eau entre collectivités et agriculteurs PRIORITAIRE</p> <p>Action 1.3. : Inciter, favoriser, voire accompagner le financement des innovations permettant d'être plus résilient en période de sécheresse</p>
<p>Orientation 2 : Vers une meilleure adaptation des compétences et une compréhension approfondie des enjeux liés au changement climatique au sein de la filière agropastorale</p>	<p>Action 2.1. Sensibiliser aux changements de pratiques bénéfiques pour le milieu et l'activité agricole sur le long terme.</p> <p>Action 2.2. Former les jeunes agriculteurs aux effets du changement climatique au cours de leurs études.</p> <p>Action 2.3 : Encourager le partage d'expériences et d'initiatives entre agriculteurs PRIORITAIRE</p>
<p>Orientation 3 : Valoriser les savoir-faire locaux et mieux communiquer sur l'agriculture du Massif du Jura auprès du grand public</p>	<p>Action 3.1 : Multiplier les événements ponctuels de sensibilisation aux savoir-faire locaux</p> <p>Action 3.2 : Renforcer l'agritourisme : valoriser et restaurer les fermes auberges, favoriser la vente directe des produits, etc.</p> <p>Action 3.3 : Organiser des événements ponctuels ou une campagne de communication (via les journaux communaux ou plus largement) de sensibilisation sur les services rendus</p>

Orientation 4 :
Assurer une certaine souveraineté alimentaire sur le territoire du massif, par le développement et l'accompagnement de la diversification agricole sans fragiliser les coopératives laitières

Action 4.1 : Favoriser les projets d'expérimentation de diversification par l'accompagnement en ingénierie administrative, foncière, financière... **PRIORITAIRE**

Action 4.2 : Mettre en place des temps d'échange réguliers entre les différentes filières pour partager les expériences, les besoins réciproques, favoriser l'interconnaissance et renforcer les synergies.

Action 4.3. Réaliser un diagnostic foncier agricole pour identifier les propriétaires, les parcelles, et en optimiser les usages.

Détail des actions considérées comme prioritaires

Action 1.2. : Favoriser le dialogue sur la gestion de l'eau entre collectivités et agriculteurs

- o Favoriser l'optimisation énergétique des bâtiments agricoles et l'isolation des bâtiments pour réduire le stress thermique des animaux lors des périodes de forte chaleur
- o Adapter les dimensions et prévoir la couverture pour le stockage de fumier
- o Disposer, quand possible et de manière intégrée, des panneaux solaires sur les toitures des bâtiments agricoles existants et les prévoir dès la conception pour les bâtiments à créer.

Action 2.3. Encourager le partage d'expériences et d'initiatives entre agriculteurs et développer la formation par les pairs

- o Inciter la démonstration
- o Promouvoir les innovations et les bonnes pratiques

Action 4.1. Favoriser les projets d'expérimentation de diversification par l'accompagnement en ingénierie administrative, foncière, financière...

- o Agroforesterie ou de sylvopastoralisme, qui consiste en la conduite d'élevages ovins, bovins, caprins ou encore porcins sous couverts arborés. Cette pratique multimillénaire présente des avantages reconnus en termes agronomiques, environnementaux et paysagers (amélioration du bien-être animal, dépollution des sols, amélioration du bilan carbone des activités d'élevage, entretien des espaces boisés -résilience aux incendies et au changement climatique-, diversification des productions agricoles et forestières.
- o Maraîchage
- o Diversification dans l'élevage
- o Production de petits fruits : effectuer une étude d'opportunité et de ciblage de certaines productions spécifiques, qui paraissent viables sur le Massif du Jura.
- o Agritourisme, transformation et vente directe

POUR DES FILIÈRES INDUSTRIELLE, AGROALIMENTAIRE ET ARTISANALE JURASSIENNES QUI S'ORGANISENT POUR AVOIR LA CAPACITÉ DE FAIRE FACE AUX INCERTITUDES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La présence d'une ressource en eau abondante et de bonne qualité, ainsi que la disponibilité d'une ressource en énergie (avec le bois) ont souvent été des facteurs d'implantation d'industries dans le massif du Jura. L'eau revêt encore aujourd'hui un intérêt particulier pour les activités industrielles. Les industries de transformation, telles que la sidérurgie ou la plasturgie, sont les plus gourmandes en eau. Le changement climatique, impliquant une réduction de la ressource en eau, génère des tensions sur cette ressource pour des secteurs très consommateurs à qui l'on demande d'être sobres. Outre la ressource en eau, la hausse des températures peut aussi affecter certains procédés industriels et les conditions de travail des salariés. Le réchauffement climatique et les événements extrêmes (canicules, tempêtes, sécheresses) affectent directement la productivité des entreprises.

Le Massif du Jura reste un territoire majeur en matière d'emploi industriel, avec des enjeux d'adaptation et d'innovation très importants, et souvent liés à des objectifs d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, dans un objectif de décarbonation.

Orientations et actions proposées

<p style="text-align: center;">Orientation 1 : Apporter des solutions pour accélérer la réduction de la consommation en eau des activités industrielles, agroalimentaires et artisanales du Massif du Jura</p>	<p>Action 1.1 : Systématiser l'identification et la quantification de la consommation réelle en eau du secteur industriel</p> <p>Action 1.2. : En amont, pour toutes les filières, inciter (voire rendre obligatoire) à économiser et à éviter quand possible les consommations d'eau PRIORITY</p> <p>Action 1.3. : En aval, inciter (voire rendre obligatoire) les actions pour permettre de favoriser l'infiltration et le traitement</p>
<p style="text-align: center;">Orientation 2 : Inciter sobriété, économie circulaire et R&D dans les activités productives du Massif du Jura</p>	<p>Action 2.1. Développer une multiplicité de solution et de process pour une productivité plus sobre tout en restant compétitive</p> <p>Action 2.2. Initier des réflexions et des actions pour inciter les changements de comportement collectifs et individuels PRIORITY</p> <p>Action 2.3 : Inciter les circuits courts, l'économie circulaire, et la mise en synergie des entreprises, pour relocaliser la production et la consommation</p> <p>Action 2.4 : Informer et accompagner le développement ou la réorganisation des industriels dans une logique d'optimisation foncière</p>

<p>Orientation 3 : Travailler et se former dans l'industrie et l'artisanat jurassien à l'heure du changement climatique</p>	<p>Action 3.1 : Accompagner l'évolution technique et technologique, notamment dans les matériaux</p> <p>Action 3.2 : Former et informer sur les bonnes pratiques avec une communication spécifique</p> <p>Action 3.3 : Faire de l'adaptation au changement climatique un levier d'attractivité pour les emplois du Massif PRIORITAIRE</p>
--	---

Détail des actions considérées comme prioritaires

Action 1.2 : En amont, pour toutes les filières, inciter (voire rendre obligatoire) à économiser et à éviter tant que possible les consommations d'eau

- o Par l'installation d'équipements moins consommateurs d'eau
- o Par le recyclage des eaux en interne
- o Par le changement de process quand c'est possible
- o Par la récupération des eaux de pluie

Action 2.2 : Initier des réflexions et des actions pour inciter les changements de comportement collectifs et individuels

- o Accompagner les changements de pratiques avec plusieurs cibles :
 - Dans les initiatives des industriels et des chefs d'entreprises ;
 - Dans les pratiques des salariés, indispensables pour réussir l'adaptation ;
 - Dans les pratiques de consommation par les citoyens et les clients.
- o Permettre l'adaptation du temps et des conditions de travail, par exemple sur les horaires de travail dans les périodes de réchauffement estival.

Action 3.3 : Faire de l'adaptation au changement climatique un levier d'attractivité pour les emplois du Massif

- o Créer une culture de l'adaptation dans les entreprises, avec de la « fierté » autour des initiatives ;
- o Attirer de nouveaux talents dans ces métiers en transformation.

POUR UNE ÉCONOMIE DE TOURISME ET DE LOISIRS DIVERSIFIÉE, RÉPARTIE SUR LE TERRITOIRE DU MASSIF DU JURA ET TOUTES SAISONS

Le tourisme dans le massif du Jura repose sur un tourisme sportif et de loisirs de plein air aussi bien en hiver qu'en été, ainsi que sur un tourisme culturel, artisanal, patrimonial, gastronomique. Cependant, le changement climatique affecte ces activités touristiques. En été, la tension sur la ressource en eau, les risques de feux de forêts ou encore la baisse des étiages ont des impacts sur les activités. En hiver, la baisse de l'enneigement questionne le modèle économique du tourisme alpin et nordique. L'évolution de la saisonnalité et les incertitudes concernant l'enneigement modifient les périodes de fréquentation et la capacité pour les hébergeurs et gestionnaires de stations de ski à prévoir le nombre de visiteurs. Par ailleurs, plusieurs défis persistent : un manque d'hébergements pour accueillir les visiteurs, une fréquentation difficile à anticiper en raison de la variabilité saisonnière, et une rentabilité plus faible des activités hors neige.

Orientations et actions prioritaires proposées

<p style="text-align: center;">Orientation 1 : S'affranchir d'une logique de concurrence pour valoriser la diversité des thématiques et la complémentarité des sites, à l'échelle de tout le Massif du Jura</p>	<p>Action 1.1 : Favoriser l'interconnaissance et construire les complémentarités entre les filières afin d'identifier les possibles par territoire.</p> <p>Action 1.2 : Réaliser un inventaire des potentiels, pour repérer les points touristiques structurants, les points satellites émergents ou existants, les pépites.</p> <p>Action 1.3 : Développer et valoriser les identités singulières aux territoires du massif du Jura qui permettent d'apporter une différenciation par rapport aux autres territoires de moyenne montagne PRIORITAIRE</p>
<p style="text-align: center;">Orientation 2 : Développer une offre d'hébergement touristique sobre et maintenir les capacités d'accueil d'un public familial et accessible à tous</p>	<p>Action 2.1 : Inciter et accompagner la rénovation des hébergements collectifs dont les centres de vacances pour garantir une accessibilité à tous et permettre l'accueil d'événements sportifs d'ampleur PRIORITAIRE</p> <p>Action 2.2 : Systématiser la réalisation des diagnostics énergétiques et de consommation d'eau des hébergements touristiques existants et prioriser les rénovations selon l'état, la fréquentation et le potentiel environnemental.</p> <p>Action 2.3 : Créer une identité territoriale autour d'hébergements exemplaires en termes de transition écologique.</p>

<p>Orientation 3 : Intégrer les transformations inéluctables des milieux naturels et la nécessité de leur protection aux stratégies de développement touristique</p>	<p>Action 3.1 : Proposer une charte générale ou un label à l'échelle du Massif du Jura, engageant les socioprofessionnels dans un fort niveau de qualité dans les prestations.</p> <p>Action 3.2 : Explorer les possibilités de la législation fiscale liée à l'hébergement touristique marchand et non marchand générant des revenus qui seraient dédiés.</p> <p>Action 3.3 : Poursuivre les études sur les capacités d'accueil et de charge des milieux pour comprendre l'impact de la fréquentation et mieux l'organiser. PRIORITAIRE</p>
<p>Orientation 4 : Sortir du modèle « tout neige » et diversifier les activités touristiques et de loisirs, pour une évolution du modèle économique sectoriel vers un modèle économique territorial</p>	<p>Action 4.1 : Faire évoluer ou assurer le partage des compétences réglementaires des gestionnaires de station et sites touristiques et de loisirs pour permettre la diversification de leur activité.</p> <p>Action 4.2 : Étudier la possibilité de mettre en place un fonds de péréquation horizontale qui consisterait à attribuer aux collectivités touristiques ou stations de montagne défavorisées une partie des ressources des collectivités touristiques ou stations de ski les plus « riches ».</p>
<p>Orientation 5 : Communiquer, former et sensibiliser</p>	<p>Action 5.1 : Multiplier les évènements ponctuels et les actions continues sur le terrain de sensibilisation auprès des habitants, excursionnistes et touristes sur la protection des milieux et sur les risques naturels.</p> <p>Action 5.2 : Coopérer et communiquer auprès des offices de tourisme et des hébergeurs sur les effets du changement climatique.</p> <p>Action 5.3 : Faire évoluer les formations des professionnels des activités de loisirs et de tourisme.</p> <p>Action 5.4 : Accompagner les élus dans la connaissance des risques naturels, de leurs responsabilités et des outils à leur disposition.</p>

Détail des actions considérées comme prioritaires

Action 1.3 : Développer et valoriser les identités singulières aux territoires du massif du Jura qui permettent d'apporter une différenciation par rapport aux autres territoires de moyenne montagne

o A partir des spécificités territoriales, proposer des activités, par l'intermédiaire d'imaginaires différenciants selon les destinations : savoir-faire horloger sur le Doubs, le Pays du Jouet à Moirans en montagne, le sport de haut niveau aux Rousses, ...

o Définir concrètement (sur des bases historiques) le fameux « esprit nordique » pour mieux le déployer et le présenter comme identité pour l'ensemble du Massif du Jura, au-delà d'uniquement la pratique du ski nordique.

Action 2.1 : Inciter et accompagner la rénovation des hébergements collectifs dont les centres de vacances pour garantir une accessibilité à tous et permettre l'accueil d'événements sportifs d'ampleur

o Répondre à une demande des acteurs du sport de pleine nature de développer des capacités d'hébergements lors d'événements (par exemple lors des compétitions internationales, européennes et nationales (au stade des Tuffes à Prémanon, à Chaux-Neuve, etc.))

o Lancer une réflexion sur les nouveaux modèles économiques de ces hébergements collectifs, pour réinvestir des équipements existants.

o Favoriser l'hybridation des typologies d'hébergements et de clientèles en facilitant l'implantation d'hébergements légers.

Action 3.3 : Poursuivre les études sur les capacités d'accueil et de charge des milieux pour comprendre l'impact de la fréquentation et mieux l'organiser

Des études qui porteraient notamment sur les capacités d'accueil « 4 saisons », aux saisons les plus sensibles pour les milieux et la biodiversité, comme le printemps. Nécessité de s'appuyer sur les travaux existants et en cours du PNR du Haut-Jura et de la SDJES (39).



Alain DOIRE / BFC Tourisme



Maud HUMBERT / BFC Tourisme



Source France 3



Alain DOIRE / BFC Tourisme



Leslie MAUCHAMPS / CNRS image

PRINCIPE D'ENGAGEMENT ET DE GOUVERNANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PACC MASSIF DU JURA

⇒ Une dynamique à faire perdurer...

La réussite du processus d'adaptation repose avant tout sur la capacité à fédérer un ensemble d'acteurs aux profils variés, porteurs de visions, d'expertises et de leviers d'action complémentaires. Au-delà des ambitions inscrites dans le Livre blanc, la demande unanime a été « *de faire perdurer cet « élan » de partage d'informations, d'échange de données et d'actualités, de discussions et de débats, en transversalité, avec des règles d'écoute de manière « désinstitutionnalisée », pour une véritable action multi-sectorielle et multi-temporelle.* »

⇒ ... grâce à une mobilisation des acteurs-clés...

La mobilisation collective s'appuie sur plusieurs cercles d'acteurs : experts, élus, opérateurs publics et privés, professionnels, société civile et associations environnementales, pour susciter des projets, inspirer des innovations et des expérimentations, mais aussi pour diffuser des bonnes pratiques et nourrir la réflexion stratégique.

⇒ ... grâce à l'acceptation d'une perpétuelle actualisation du Livre Blanc et des priorités énoncées...

Si les principes collectifs de travail et les principes-guides énoncés restent intangibles, il apparaît cependant essentiel de bien accepter la vocation évolutive du document. Les orientations et actions seront actualisées annuellement, en fonction des réalisations, en fonction des enseignements que chacun en aura tiré, en fonction du contexte social, environnemental, politique, économique, et climatique, et en fonction également des avancées de la recherche scientifique, qui pourraient faire dévier les priorités.

⇒ ... grâce à la prise en compte du Livre blanc du PACC comme document de référence dans les travaux du Comité de Massif, inscrit dans et en cohérence avec les autres démarches de transition écologique et notamment les COP régionales, ...

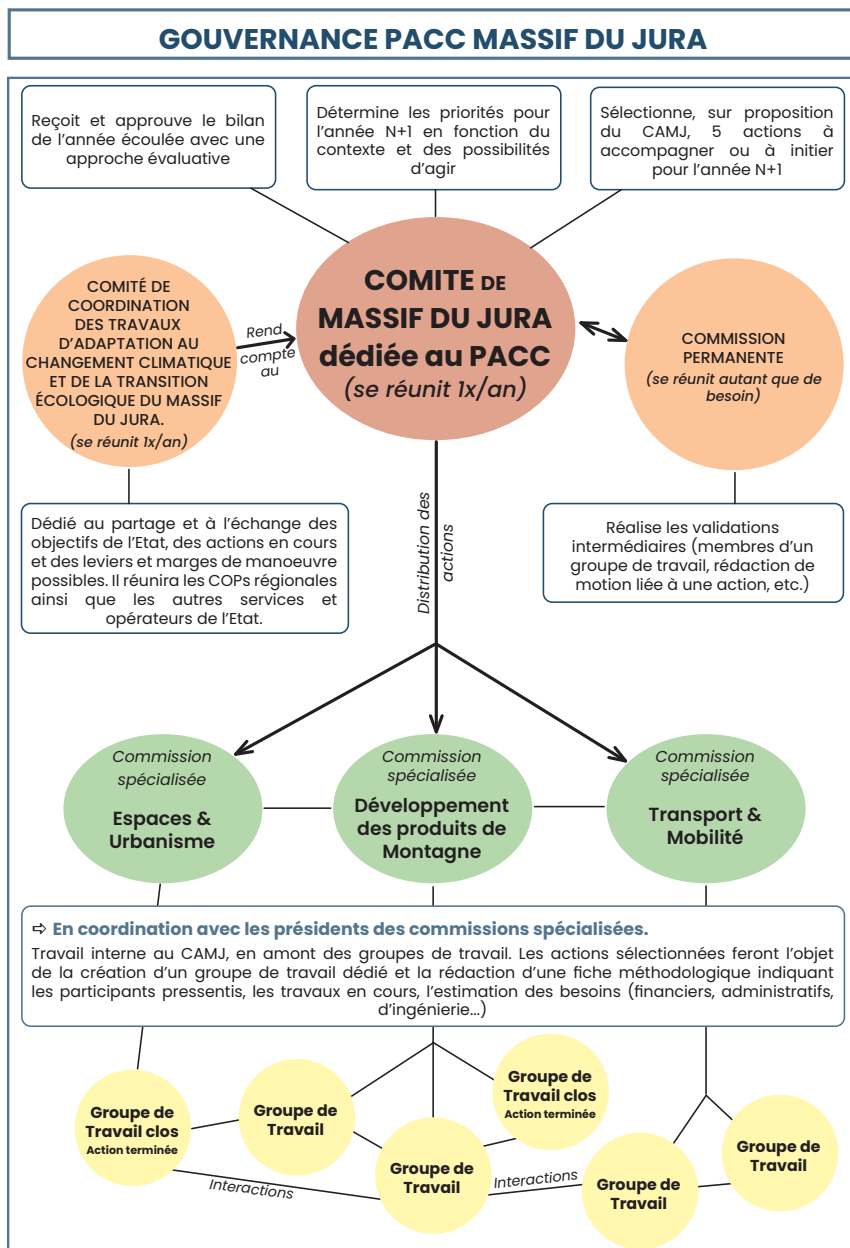
Il est apparu essentiel de donner un statut au PACC du Massif du Jura : son rôle, son intégration dans les politiques publiques dédiées à la montagne et sa mise en œuvre. Il est convenu que le Livre blanc du PACC Massif du Jura représente la colonne vertébrale des travaux du Comité de massif, à l'appui du CPIER et en cohérence et interactions avec les autres démarches de transition écologique (et notamment les COPs régionales).

⇒ ...et au moyen d'une gouvernance adaptée, agile, inclusive et évolutive.

► **Le Comité de Massif.** Il a vocation à jouer un rôle central dans le suivi et l'actualisation du PACC. Un rendez-vous annuel dédié au PACC Massif du Jura sera organisé annuellement.

► **Des groupes de travail.** Ils sont créés pour chacune des actions à mettre en œuvre (5 maximum en simultané) et rattachés, en fonction de la thématique, à une des 3 Commissions spécialisées du Comité de massif. L'objectif est la mise en relation des acteurs en capacité d'apporter une contribution aux démarches pour, de manière coopérative et territorialisée, planifier, conduire, ou financer, et donc pour faciliter la réelle concrétisation du projet.

► **Un Comité de coordination des travaux d'adaptation au changement climatique et de la Transition écologique du Massif du Jura.** Il est dédié au partage et à l'échange des objectifs de l'État, des actions en cours, ainsi que des leviers et marges de manœuvre possibles.



Ce document constitue une synthèse du Livre blanc. Vous êtes bien sûr invités à faire lecture du document intégral, qui apporte des précisions essentielles pour la bonne mise en œuvre de la démarche.

Par ailleurs, le Livre blanc de l'adaptation sera amené à évoluer au gré des évolutions sociétales, économiques et climatiques. Il n'est pas un aboutissement mais bien le point de départ d'une multitude d'actions, de réflexions et d'initiatives. Il constitue la feuille de route des acteurs du Massif du Jura, qui doivent s'en saisir pour le faire vivre, de manière volontaire, enthousiaste et dynamique.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires



**Massif
du Jura**

Comité de Massif

acadie

Écologie - Territoires - Qualité de l'air